



Atelier de concertation n°2

PROJET DE CRÉATION DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE « **MASSIF DU CHENAILLET** »

Synthèse des enjeux identifiés

Zonages écologiques et géologiques

- **ZNIEFF** : présence d'habitats naturels d'intérêt patrimonial (*éboulis calcaires fin, bas-marais, ceintures péri-lacustres, tourbières*).

Menaces identifiées à l'INPN: Fréquentation touristique (piétinement, érosion, pollution visuelle, sonore et déchets), développement de la station italienne.

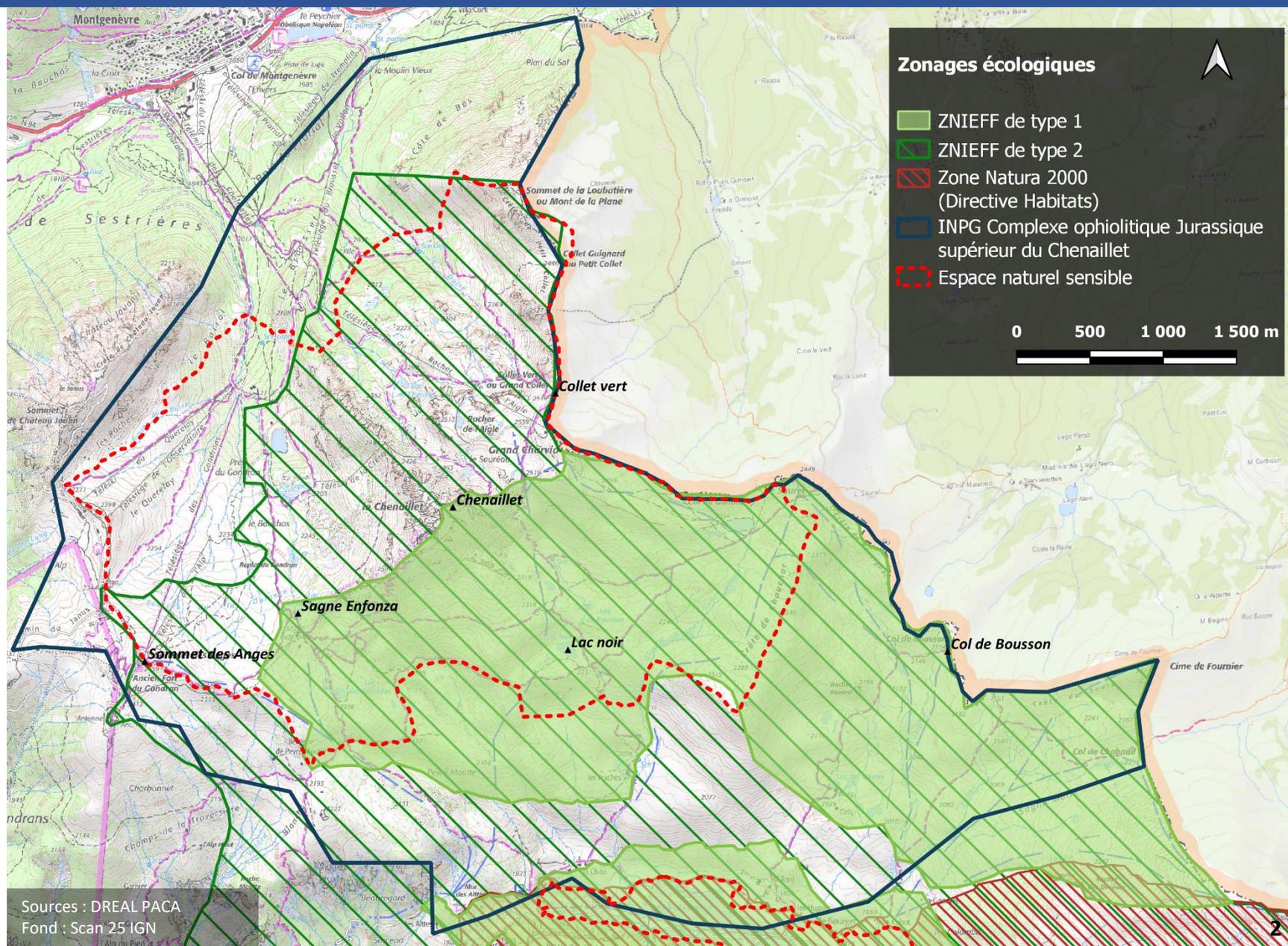
- **Espace naturel sensible (ENS)** : intérêt géologique et paysager fort.

Menaces identifiées par le Département : développement du domaine skiable, sure-fréquentation, menaces sur la population d'Éthionème de Thomas.

- **Inventaire national du patrimoine géologique (INPG)**

Menaces identifiées à l'INPG : sure-fréquentation, prélèvements de roches, développement du domaine skiable et des activités estivales de loisir.

- **Natura 2000** au niveau du Marais du Bourget (*limite de zone d'étude*)



Synthèse des enjeux identifiés

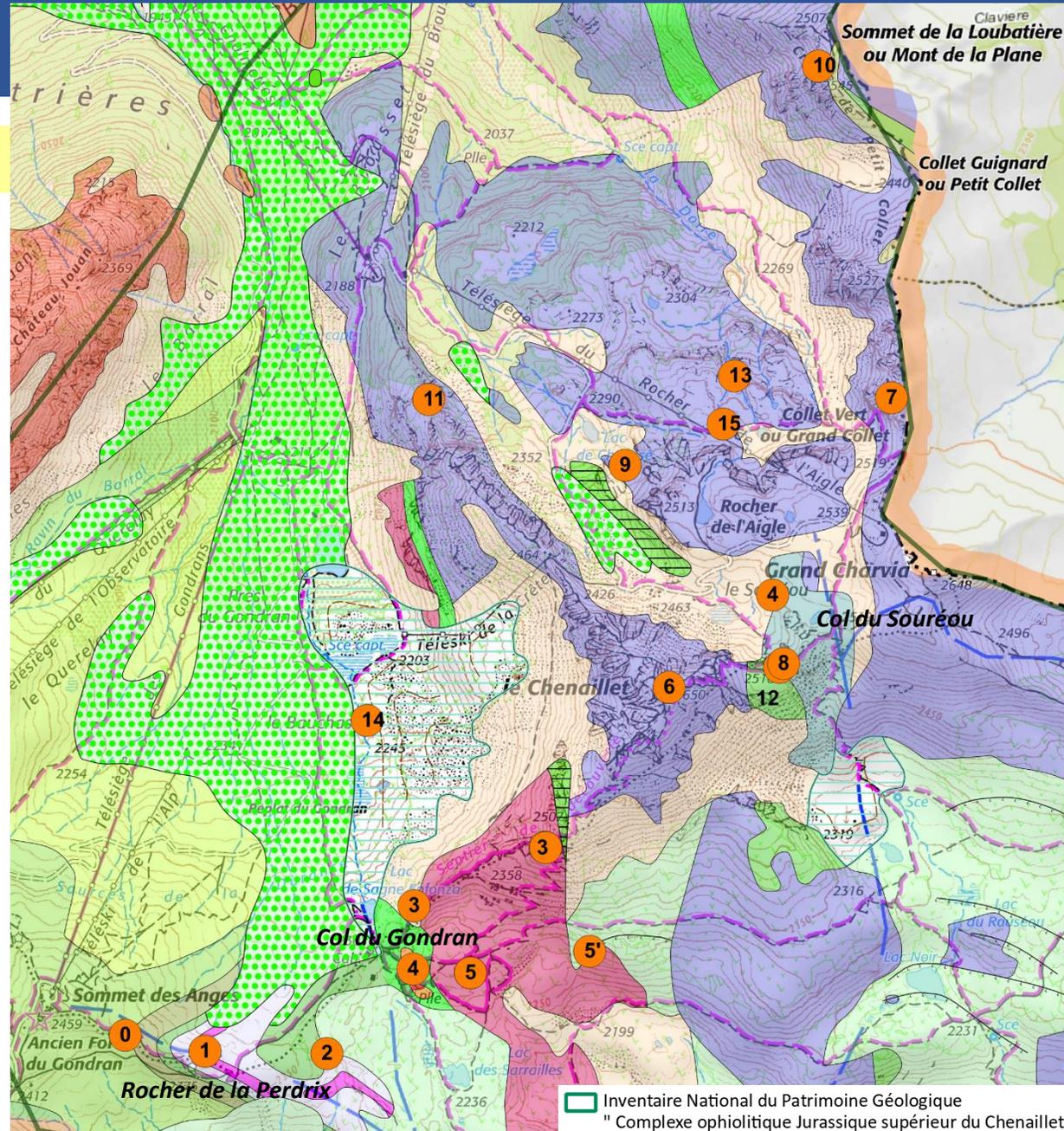
Géologie

Le massif ophiolitique du Chenaillet

Importance de considérer le site comme un ensemble regroupant les différentes séries de roches magmatiques et sédimentaires pour visualiser un plancher océanique complet.

Secteurs concernés par des enjeux de conservation particuliers :

- Le Rocher de la Perdrix (série de roches sédimentaires)
- Le Col du Gondran (petite surface de péridotites)
- Les arêtes sud-ouest et nord du Chenaillet (succession de gabbros à basaltes en coussins)
- Le col du Souréou (ophisphérites, péridotites)
- Le Grand Charvia, le Collet vert, le Rocher de l'Aigle et le sommet de la Loubatière (Basaltes en coussins)



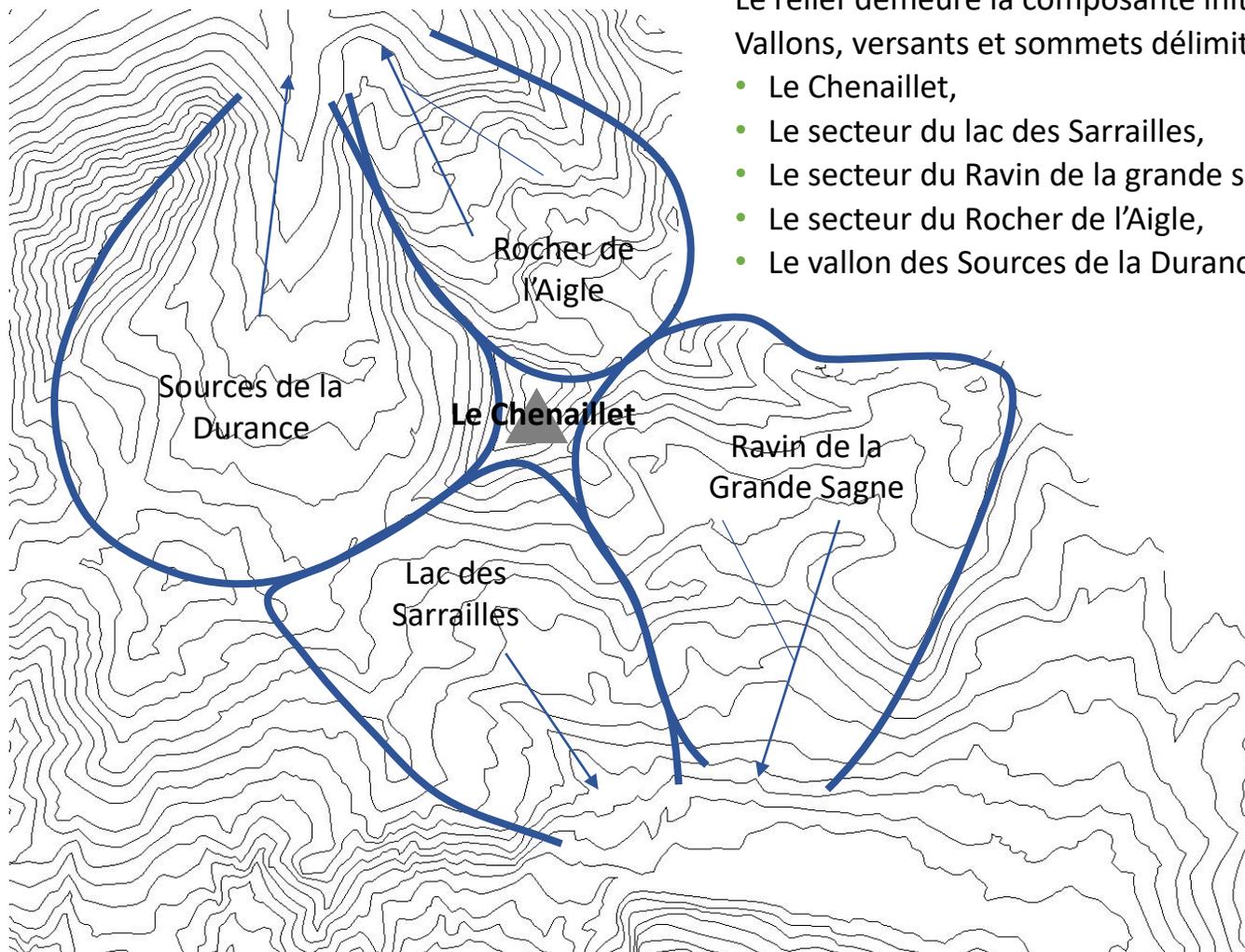
Intérêts géologiques

- 0 - Schistes noirs
- 1 - Radiolarites et calcaires
- 2 - Pli en cylindre dans calcaire
- 3 - Eboulis à gros blocs (gabbro)
- 3' - Gabbros avec filons de diabase
- 4 - Serpentinite
- 5 - Albitite
- 5' - Filons d'albitite et de diabase
- 6 - Laves en coussins du sommet
- 7 - Laves en coussins du Collet vert
- 8 - Ophicalcites et ophisphérites
- 9 - Laves en coussins du lac de Chaussé
- 10 - Contacts argillites dolérites et argillites brèches de laves en coussin
- 11 - Laves en coussins avec pédoncule
- 12 - Beaux cristaux d'épidote
- 13 - Lave en coussin bréchique
- 14 - Filons de dolérite dans le gabbro
- 15 - Laves en coussins du Rocher de l'Aigle

Inventaire National du Patrimoine Géologique
"Complexe ophiolitique Jurassique supérieur du Chenaillet"

Synthèse des enjeux identifiés : le paysage

Le relief comme composante initiale du paysage

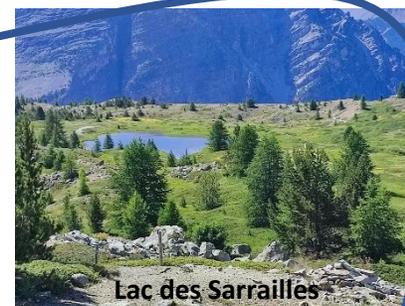


Le relief demeure la composante initiale du paysage. Vallons, versants et sommets délimitent les unités :

- Le Chenaillet,
- Le secteur du lac des Sarrailles,
- Le secteur du Ravin de la grande sagne,
- Le secteur du Rocher de l'Aigle,
- Le vallon des Sources de la Durance.

Les secteurs du lac des Sarrailles et du Ravin de la grande sagne sont rattachés à l'unité paysagère « **vallée de la Cerveyrette** ».

Les secteurs du Rocher de l'Aigle et des Sources de la Durance sont situés dans l'unité paysagère de « **la vallée de la Clarée et la source de la Durance** ». (*Atlas des paysages des Hautes-Alpes, DIREN PACA, DDE Hautes-Alpes, 1999*)



Synthèse des enjeux identifiés : la flore

Niveau de responsabilité locale pour la conservation des espèces patrimoniales par milieux :

Éboulis fins, pelouses sèches et rocailleuses

Très forte : Éthionème de Thomas

Forte : Armoise noirâtre

Menaces → piétinement à proximité des sentiers, fermeture des milieux de pelouse en partie basse.

Zones humides

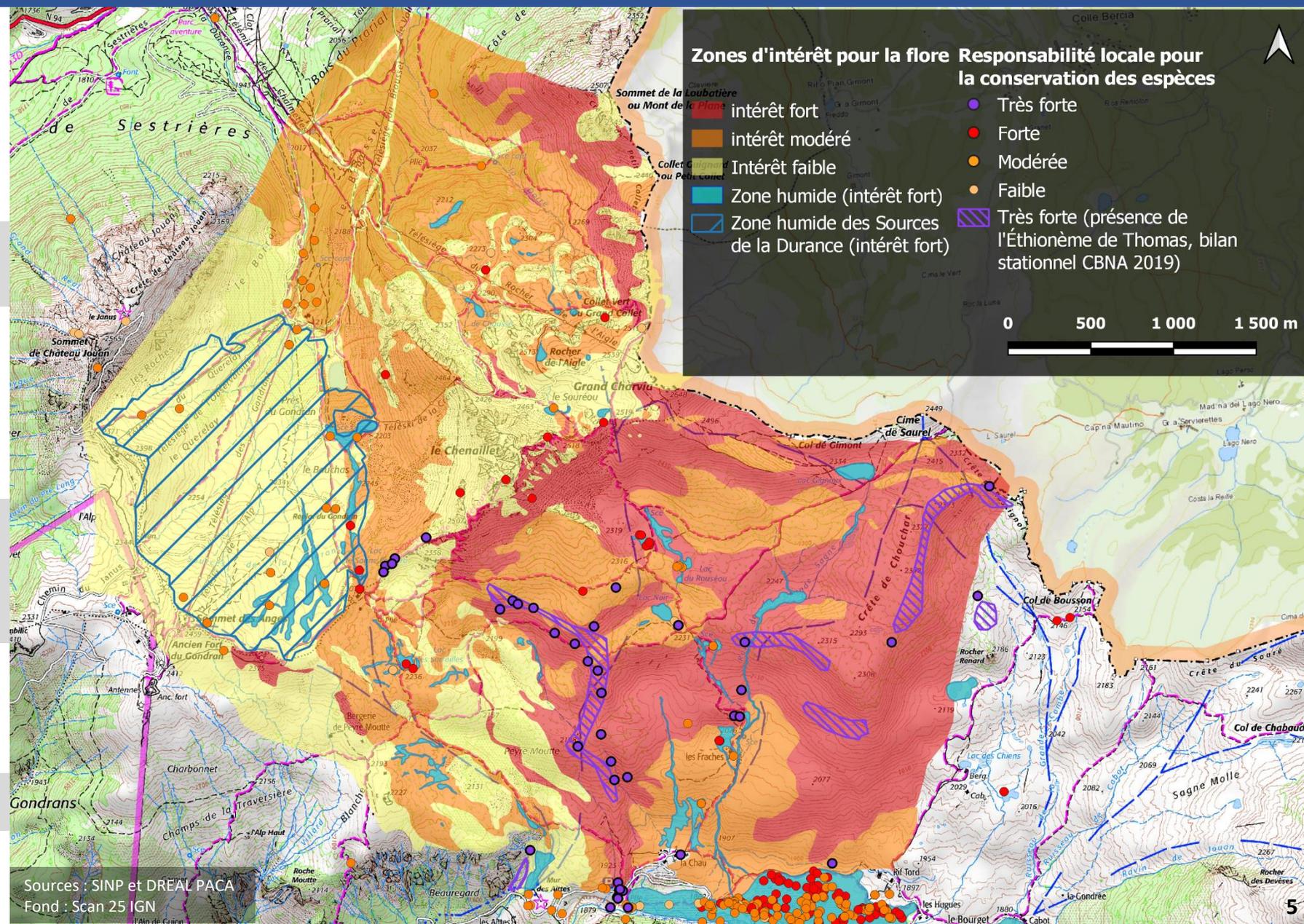
Forte : Laïche des tourbières, Hiéochloa odorant, Pesse commune, Potamot des Alpes, Petite utriculaire, Gnaphale des marais

Menaces → piétinement, assèchement.

Rochers et éboulis humides

Forte : Cardamine de Plumier

Menaces → piétinement.



Synthèse des enjeux identifiés : la faune

Entomofaune

37 espèces à enjeu :

- 4 de présence avérée en enjeu de conservation local **fort**,
- 11 de présence avérée en enjeu de conservation local **assez fort**

Herpétofaune

2 espèces de reptiles et 1 espèce d'amphibien sans enjeu de conservation local significatif

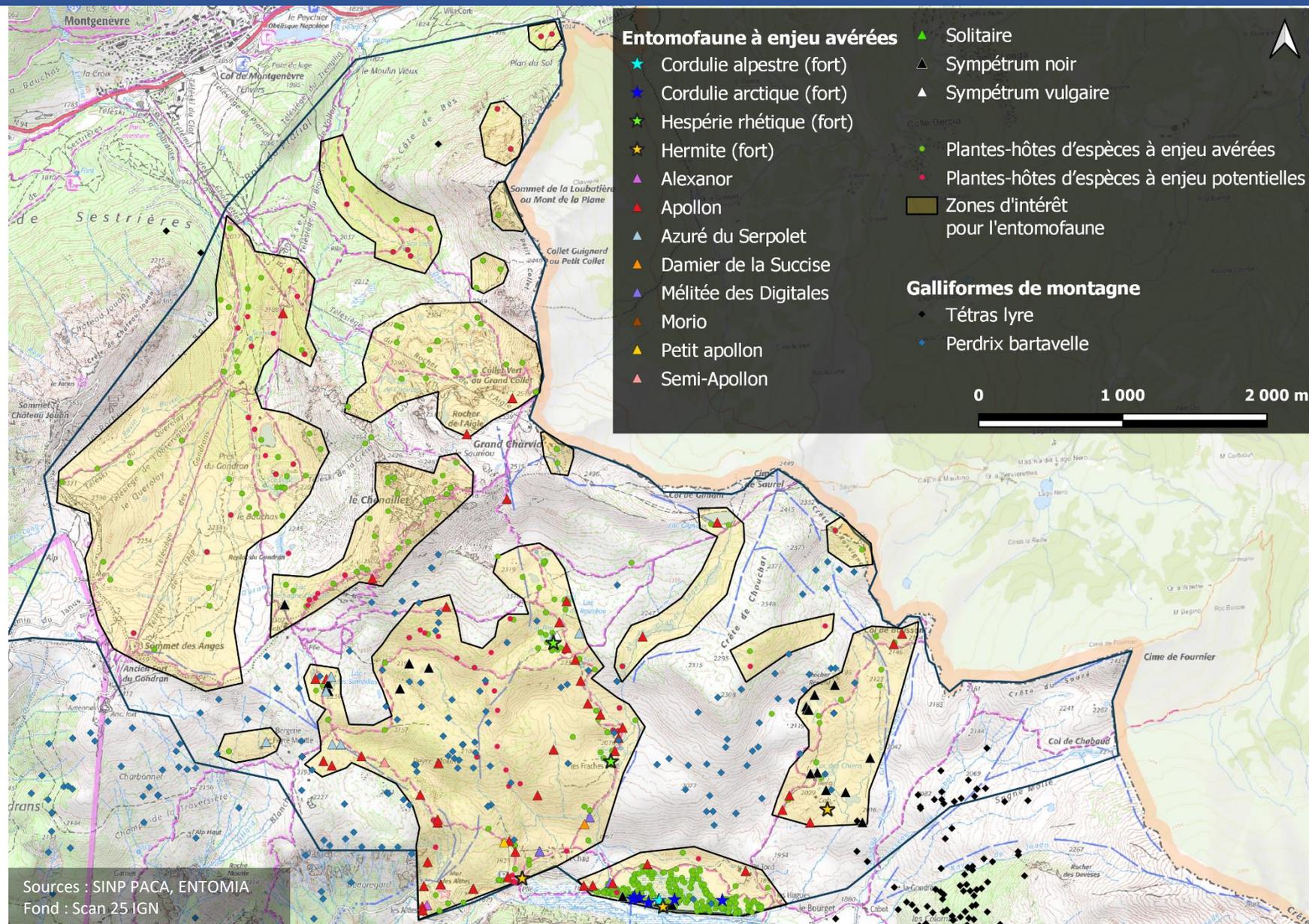
Avifaune

13 espèces **vulnérables** selon la liste rouge régionale potentiellement nicheuses

Galliformes de montagne : présence suspectée du Lagopède alpin sur le versant nord du Chenaillet, Tétrasy lyre connu sur Montgenèvre, Perdrix bartavelle se reproduisant en versant sud.

De nombreuses zones d'intérêt, porteuses d'enjeux de conservation assez forts à forts, réparties sur les deux versants du Chenaillet. Notamment autour :

- Des zones humides
- Des pentes d'éboulis à la végétation rase



Synthèse des enjeux identifiés : les usages

Activités de pleine nature

- d'avantage développées sur le versant de Montgenèvre (ski, bike parc, itinéraires balisés), itinéraires VTT-VTTAE (OT de Montgenèvre) sur les deux versants. **Fréquentation italienne** à prendre en compte (Cime Saurel, nouveau télésiège arrivant au sommet du Rocher de l'Aigle).

Activité pastorale

- en groupement pastoral, présence d'un troupeau ovin sur l'adret du Chenaillet autour du **15 juin** et pour **2 mois** environ

Chasse

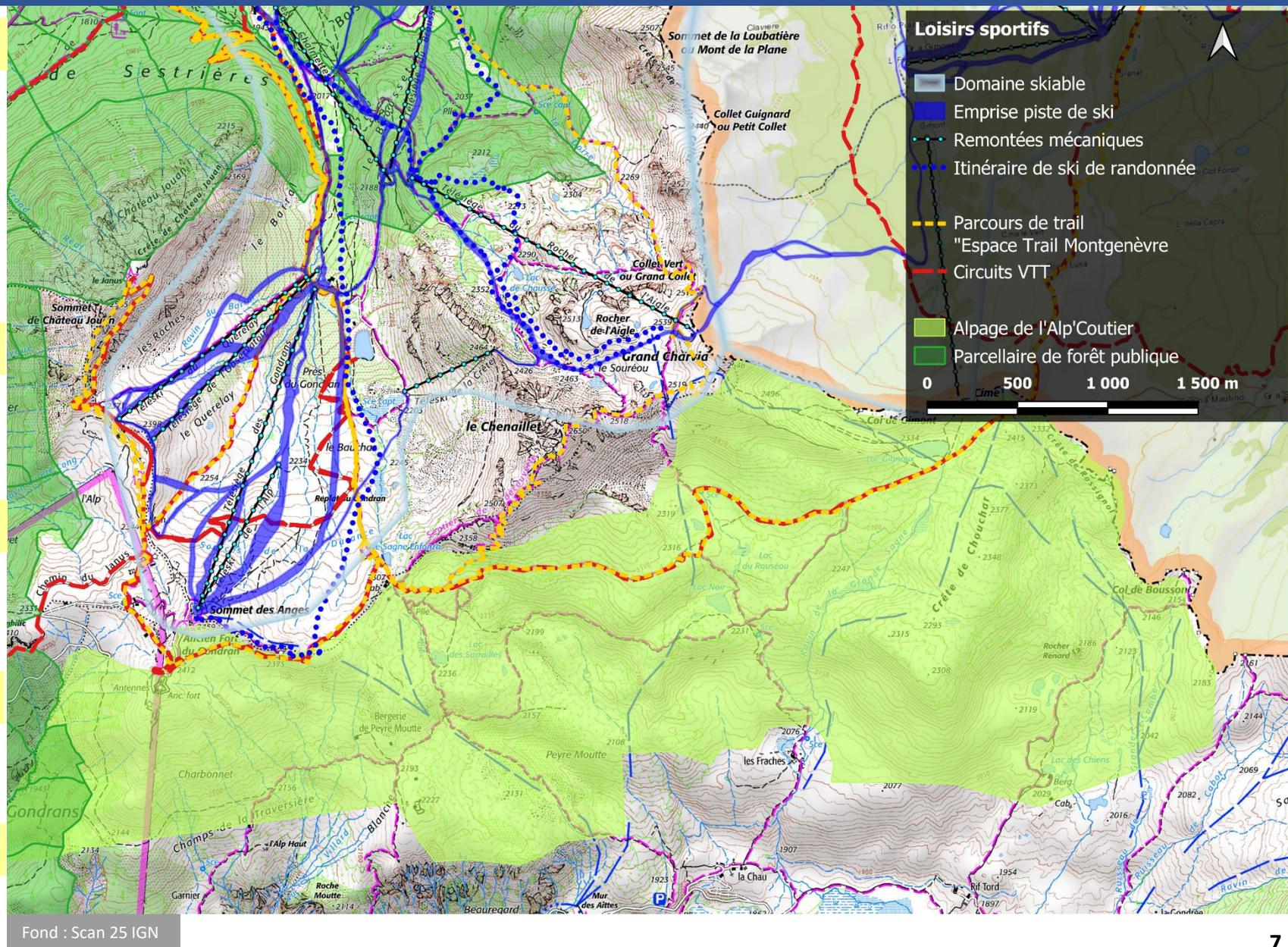
- Septembre/novembre : lièvres, chamois, Tétralyre, Perdrix bartavelle (Peyre Moutte, Rocher de la Perdrix), grives, cervidés.

Pêche

- Pas d'activités de pêche sur les lacs sous le Chenaillet, quelques poissons restant au lac des chiens.

Exploitation forestière

- Forêt communale de Montgenèvre, 2 parcelles en partie hors sylviculture (éboulis et landes)

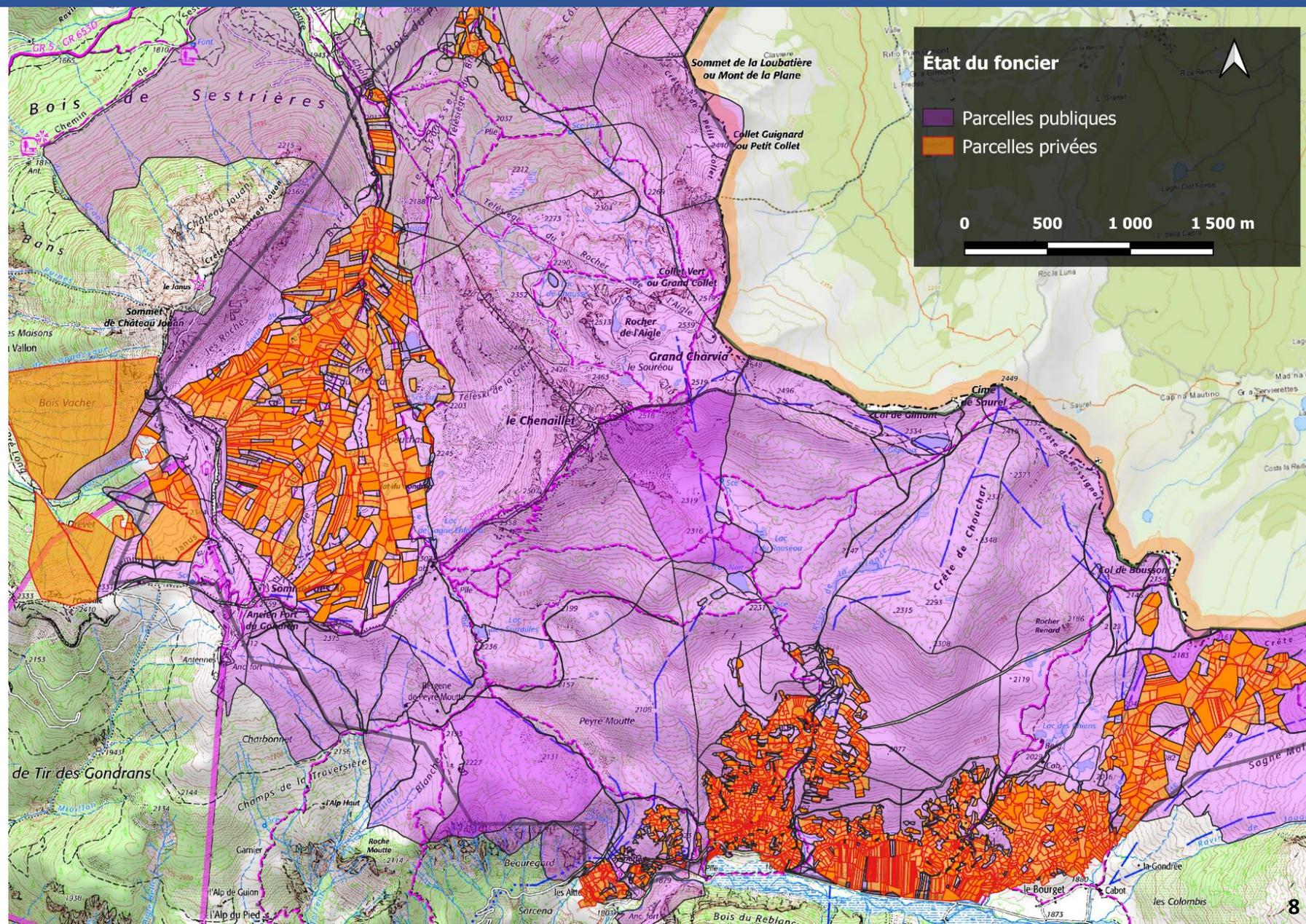


Synthèse de l'état du foncier

Un site d'étude en majorité composé de **parcelles publiques**.

Un parcellaire privé **très morcelé** comprenant :

- L'ensemble des **Sources de la Durance**
- Le **fond de la vallée de la Cerveyrette** (secteur des Aittes et du Marais du Bourget, remontant sur les Fraches, puis jusqu'au col de Bousson).

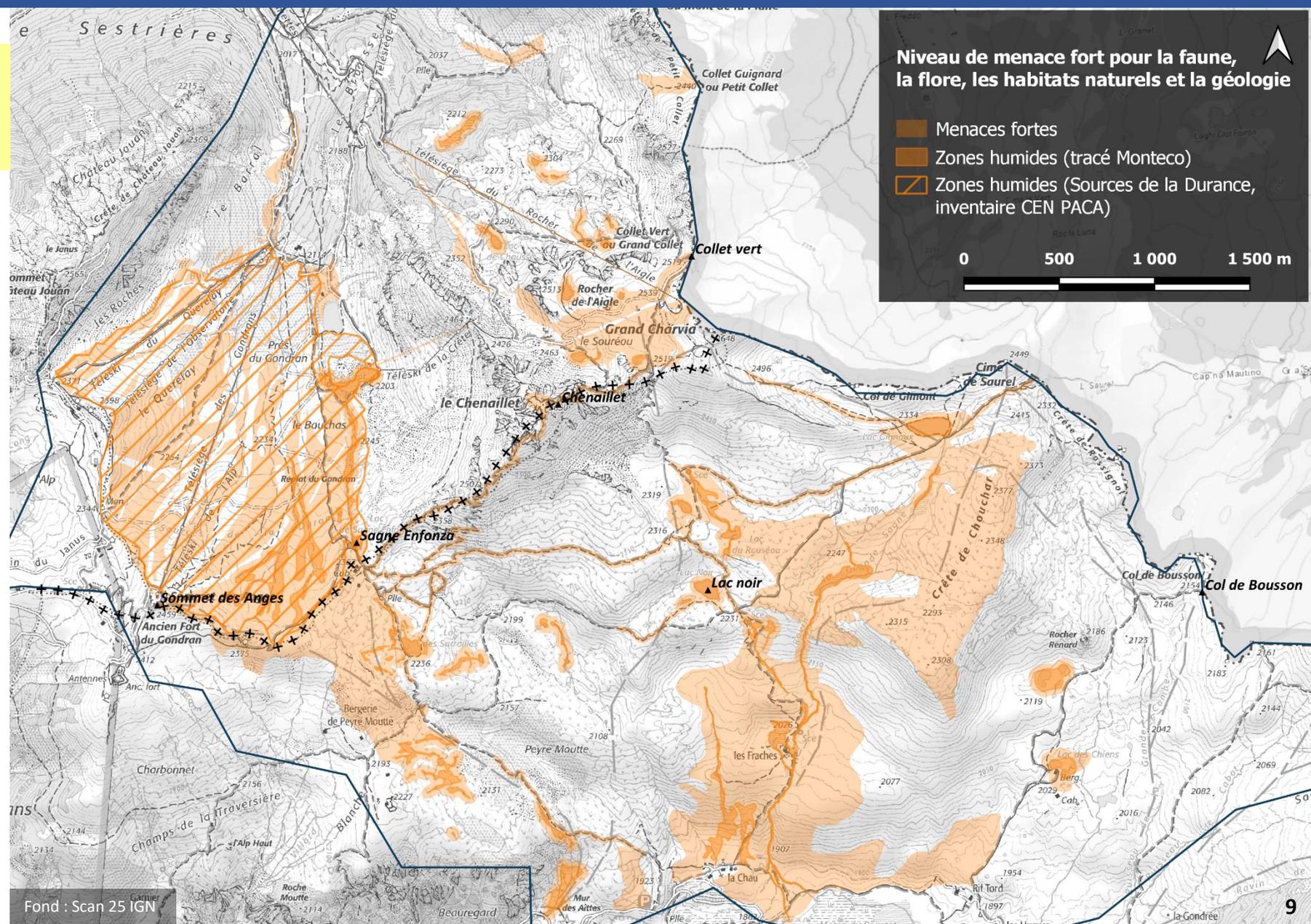


Synthèse des principales menaces identifiées

Principales menaces identifiées concernant les habitats naturels, les espèces, la géologie et les paysages

Menaces **actuelles** fortes concernant :

- Les zones humides : piétinement, assèchement, érosion.
- Les pelouses alpines : piétinement, fermeture du milieu par embroussaillage.
- Divers habitats, dont les crêtes du Chenaillet, aux abords de certains tronçons de sentiers : piétinement.
- Câbles des remontées mécaniques pouvant être sources de collisions avec l'avifaune patrimoniale.
- (Prélèvements de roches)



Perspectives pour le projet de réserve naturelle régionale

Suite au bilan présenté, les principales perspectives pour la création de la RNR sont :



Préservation des **zones humides et des espèces associées** par rapport aux risques d'**assèchement**, de la **fréquentation** (piétinement et érosion des berges liés à la fréquentation du public, ...) , de **pollution** et des **aménagements liés aux usages**,



Préservation des **pelouses, des milieux ouverts et des espèces associées** par rapport aux risques de **fermeture des milieux**, de la **fréquentation** (piétinement lié à la fréquentation du public, ...) et des **aménagements liés aux usages**,



Préservation des **milieux rocheux** par rapport aux risques liés à la **fréquentation du public (piétinement, érosion des sentiers)** et aux **aménagements liés aux usages**,



Préservation d'un **paysage remarquable** face aux risques de **dégradations liés à la fréquentation humaine, aux aménagements non maîtrisés et à la fermeture des milieux**,



- Possibilité de **mise en œuvre d'outils de connaissance et de gestion des espèces et des milieux à forts enjeux de conservation**,



- **Sensibilisation** des acteurs et des publics au patrimoine naturel du Chenaillet, le faire connaître et inciter au respect des espaces naturels d'une manière globale, animation, surveillance, accompagnement, veille, ...

Réflexion sur les périmètres

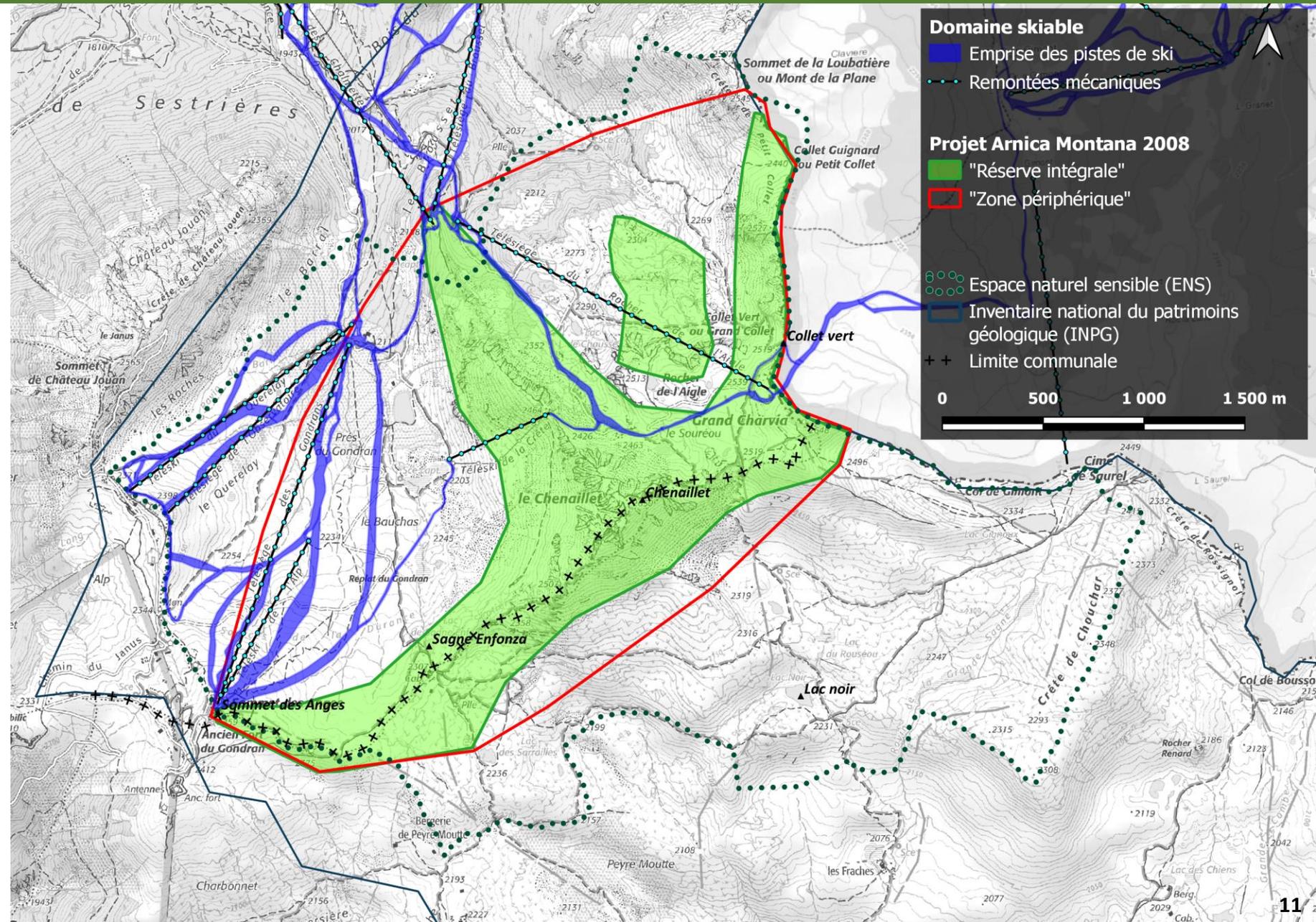
Projet de 2008

Projet de réserve proposé par Arnica Montana en 2008.

Prise en compte des enjeux géologiques des crêtes du Chenaillet (S-O, N-O et Est), depuis le Sommet des Anges jusqu'au Collet Guignard.

Prise en compte des enjeux géologiques du Rocher de l'Aigle.

Présence de pistes de ski et de remontées mécaniques.



Réflexion sur les périmètres

Scénario 1

Basé sur les propositions des maires en 2021 et sur la proposition de la RARM.

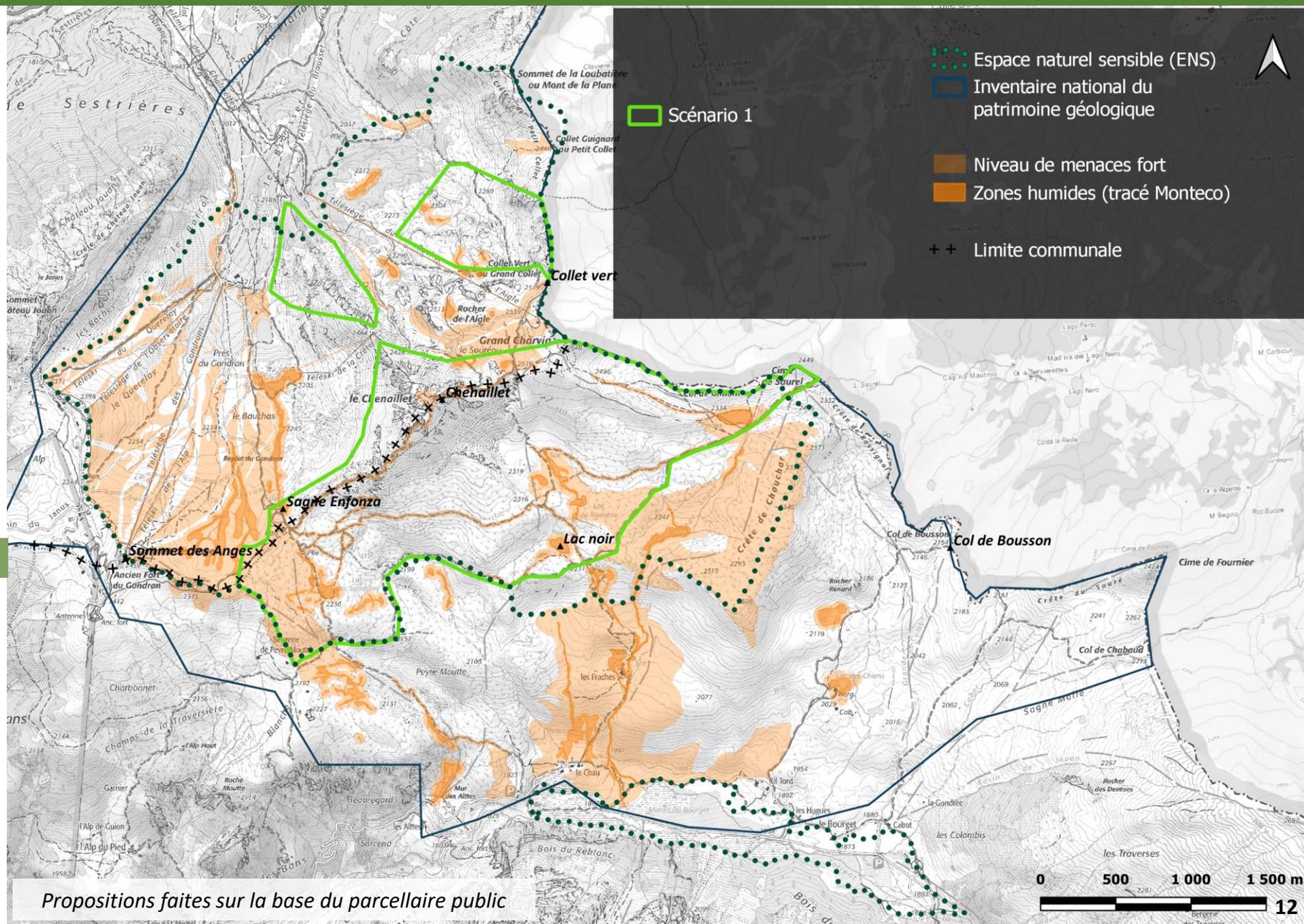
Cervières : prise en compte des **zones humides et lacs** (Sarrailles, Noir, Rouséou, Gignoux) & et des **enjeux géologiques** de la crête du Chenaillet.

Montgenèvre : prise en compte de la **zone humide** de la Sagne Enfonza & des **enjeux géologiques** des crêtes S-O, N-O et Est du Chenaillet et d'une partie du Rocher de l'Aigle jusqu'au Collet vert.

BILAN

Prise en compte de :

- **23%** des pointages faune à enjeux forts et flore à enjeux très forts et forts
- **21%** des zones humides (*tracé Monteco*)
- **20%** de la surface des secteurs les + menacés.



Réflexion sur les périmètres

Scénario 2

Tracé positionné sur le relief formé par la crête de Chouchar à l'est et de Peyre Moutte au sud

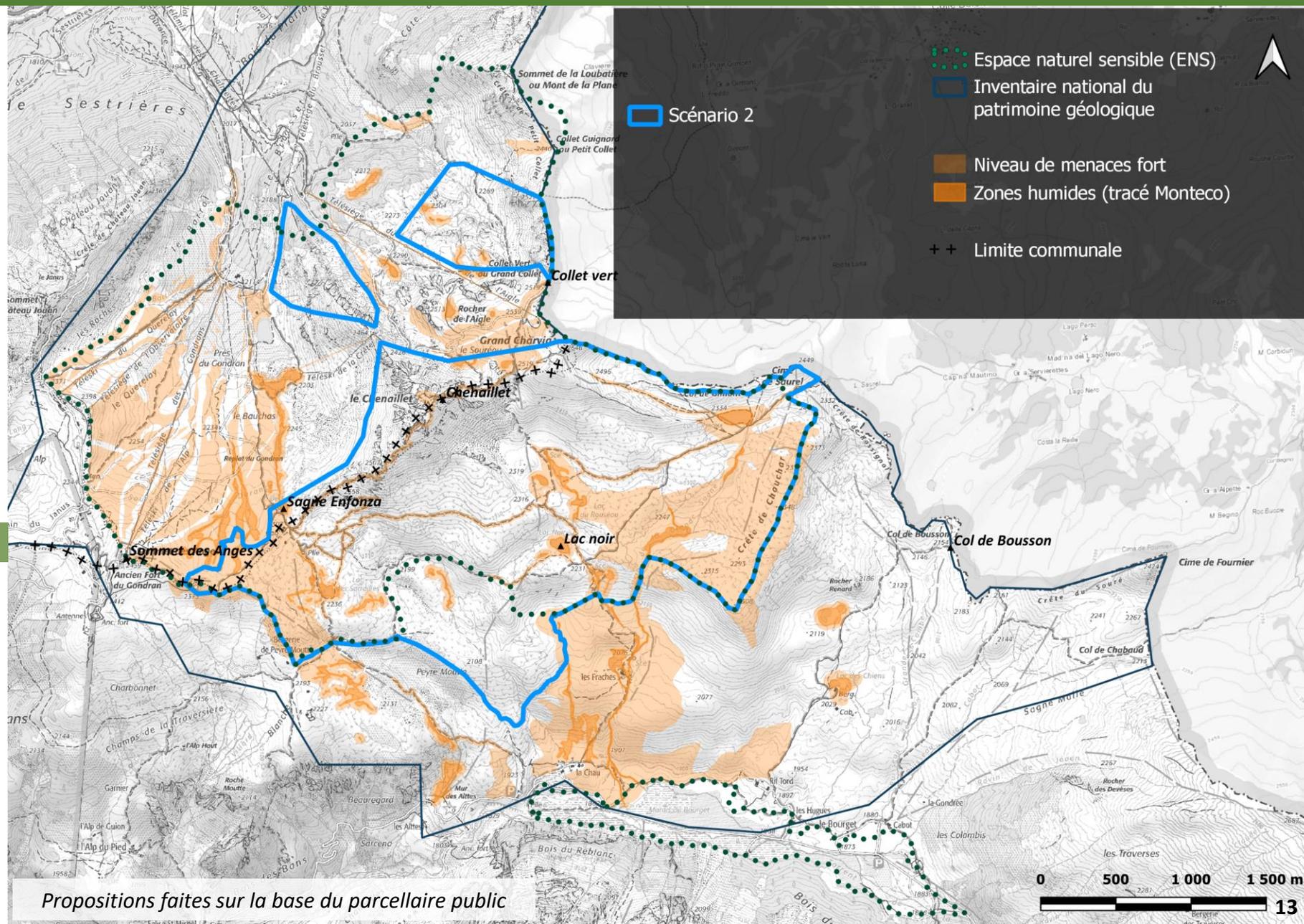
Cervières : prise en compte des zones humides de Grande Sagne et celles en aval du Lac noir et de la totalité du zonage ENS Massif du Chenaillet côté Cervières.

Montgenèvre : prise en compte des enjeux géologiques du Rocher de la Perdrix.

BILAN

Prise en compte de :

- **46** % des pointages faune à enjeux forts et flore à enjeux très forts et forts
- **33** % des zones humides (tracé Monteco)
- **37**% de la surface des secteurs les + menacés.



Réflexion sur les périmètres

Scénario 3

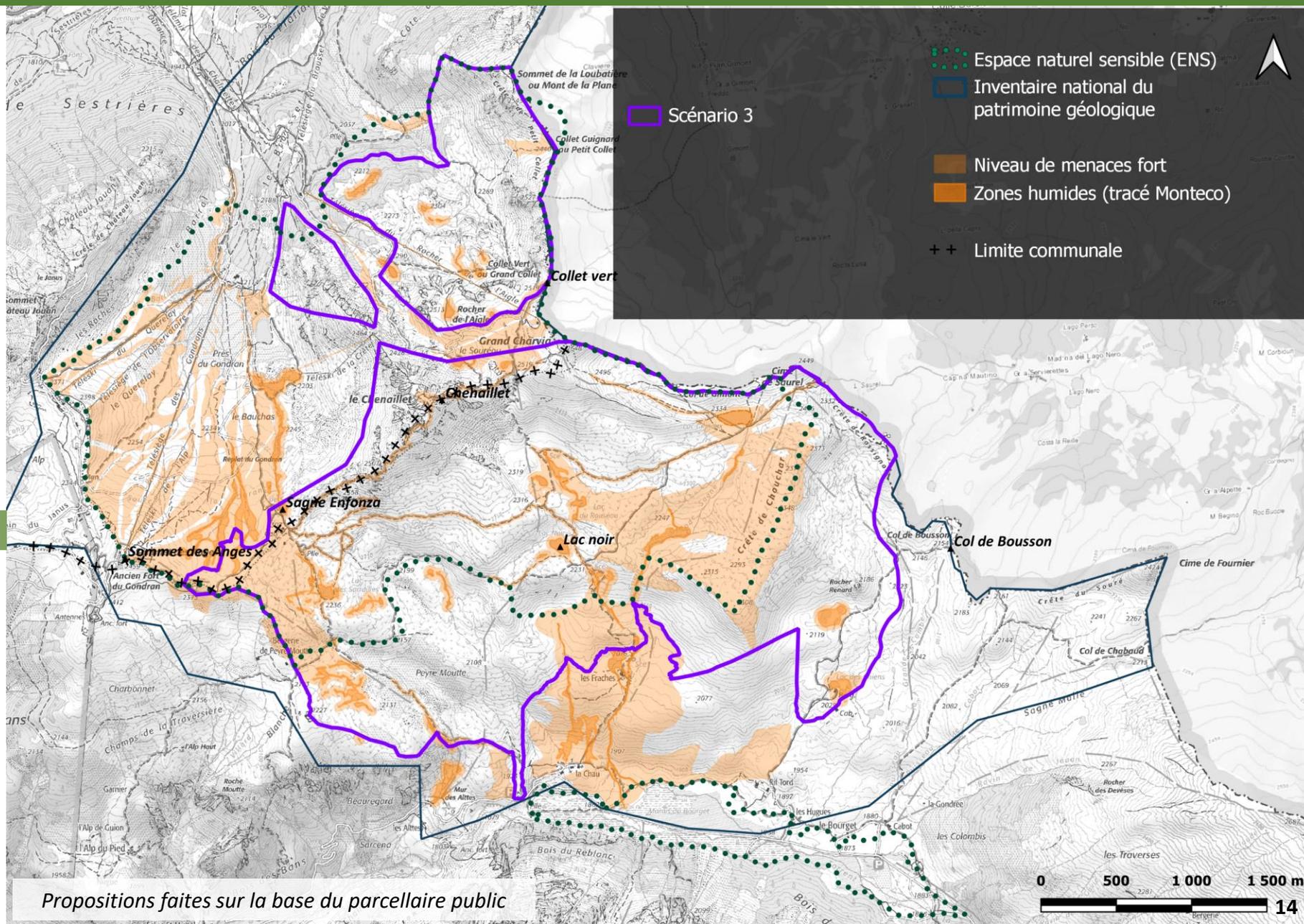
Cervièrès, prise en compte des enjeux liés à l'embroussaillage et au pastoralisme et de la jonction avec le parking des Aittes en suivant le tracé du sentier (*enjeu piétinement fort*).

Montgenèvre, prise en compte de enjeux géologiques liés aux affleurements basaltiques des crêtes depuis le Collet vert jusqu'au sommet de Loubatière et des basaltes du Rocher de l'Aigle.

BILAN

Prise en compte de :

- **65** % des pointages faune à enjeux forts et flore à enjeux très forts et forts
- **52** % des zones humides (*tracé Monteco*)
- **50** % de la surface des secteurs les + menacés.



Propositions faites sur la base du parcellaire public

Réflexion sur les périmètres

Périmètre de protection

Enveloppe globale du périmètre de protection basée sur les périmètres de l'INPG et de l'ENS Massif du Chenaillet.

